N° 332 du mercredi 15 février 2023 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales
Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

La terreur juvénile attrapée

Faits divers page 14

GPSEO va investir 163 millions d'euros en 2023

Dossier page 2

Le rapport d'orientations budgétaires de GPSEO a donné lieu à quelques discussions avant que les arbitrages ne soient définitivement rendus lors du vote du budget lors d'une prochaine séance.

Actu page 10

MANTES-LA-JOLIE

Le retour des bandes en centre-ville

PORCHEVILLE
Un incendie sans gravité dans l'ancienne centrale EDF — Page 4

EPONE
La Ville obtient la note maximale au concours des Villes Internet — Page 7

YVELINES
Le département lance les Assises de l'alimentation — Page 12

MANTES-LA-JOLIE
Pour arrondir leurs fins de mois, ils se servent dans la cuve — Page 14

FOOTBALL
L'AS Poissy s'impose chez le leader — Page 16

VALLEE DE SEINE
Balade d'Hiver des 400 Coups, une épopée culturelle — Page 18

VALLEE DE SEINE

Stéphan Champagne : « 30 taux différents de TEOM coexistent et ne correspondent pas au niveau de service associé »

Actu page 4

Actu page 7

POISSY

Le budget et les terres agricoles au cœur du premier conseil municipal de 2023

LIONS FC DE MAGNANVILLE

Actu page 12

VALLEE DE SEINE

Le football yvelinois s'engage avec Cœur de Foot 78

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
en Yvelines

VALLEE DE SEINE

GPSEO va investir 163 millions d'euros en 2023

Le rapport d'orientations budgétaires de GPSEO a donné lieu à quelques discussions avant que les arbitrages ne soient définitivement rendus lors du vote du budget lors d'une prochaine séance.

DAVID CANOVA

Jeudi 9 février, à l'occasion du premier conseil de l'année, les élus de la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont débattu des grandes orientations budgétaires pour 2023. Et c'est dans un contexte d'inflation *« plus forte qu'attendue »*, de guerre, de politique monétaire et de *« suppression de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) »*, comme l'a rappelé Pascal Poyer, 11e vice-président en charge des finances, lors de sa présentation que la communauté urbaine devra voter son budget 2023. Un budget qui devrait être en hausse de 2,7 % du fait des différentes augmentations de points d'indice du personnel et de la forte augmentation des coûts de l'énergie, des fluides, des matériaux, des chantiers etc., (272 millions d'euros de recettes de fonctionnement, 82 millions d'euros en autofinancement et des dépenses de fonctionnement évaluées à quelque 240 millions d'euros).

Pour autant, Grand Paris Seine & Oise ne prévoit pas de réduire ses investissements sur la période. *« Notre programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) se monte à 435 millions d'euros jusqu'à la fin du mandant*, a souligné l'élu en charge des finances. *En 2023, cela ne représente pas moins de 163 millions d'euros d'investissements dans les voiries, Eole, les équipements publics, les mobilités, le renouvellement urbain, le développement économique, la transition énergétique et les différentes rénovations. »* et de citer notamment les travaux qui vont être entrepris sur *« la piscine d'Andrésy, celle de Meulan-en-Yvelines mais également les travaux du théâtre de La Nacelle »*.

Conseiller communautaire d'opposition, et maire d'Issou, Lionel Giraud, est revenu sur le taux de fiscalité sur le foncier bâti. « […] *Oui la fiscalité propre est nécessaire. Si nous n'avons pas de levier nous ne pouvons pas faire fonctionner cette intercommunalité. Nous faisons partie de l'exécutif et nous partageons de facto les grandes lignes des orientations. Certains propos contestant la légitimité de cette fiscalité propre nous heurtent profondément* […] *Néanmoins, nous ne pouvons pas rester sourd à ce que cette nouvelle fiscalité a pu impacter en 2022 nombre de foyers déjà touchés par l'inflation et dont le pouvoir d'achat s'érode un peu plus chaque jour.* […] *Le scénario de ce soir est basé sur le maintien d'une fiscalité sur le foncier bâti à 6 points. Le montant dû par les foyers va augmenter mécaniquement suite à la révision des bases votée à l'Assemblée nationale (7,1 %), ce qui veut dire qu'un foyer qui payait 300 euros en 2022 va payer 323 euros en 2023. Nous sommes un certain nombre dans ce groupe à proposer de neutraliser cette hausse en baissant le taux de fiscalité sur le foncier bâti à 5,5 ou 5,25 points. Cet effort représenterait 2,6 à 3 millions de recettes en moins.* […] *les marges de manœuvre sont faibles mais elles existent. C'est un petit geste pour la communauté urbaine mais, loin de la démagogie de ce que nous avons pu voir devant, cette réunion (lire ci-dessous) représente un grand pas vers la réconciliation de notre institution avec ses habitants* […], *de ses propriétaires, et c'est un homme de gauche qui vous le dit* […] » La majorité a pris acte de cette demande. Une demande de baisse de la taxe relayée également par Gaël Callonnec, conseiller communautaire de Conflans-Sainte-Honorine.

Membre du groupe de travail sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), Maël Wotin, conseiller communautaire et maire de Montalet-le-Bois, s'est inquiété d'une possible *« harmonisation »* qui entrainerait un relèvement de 9 %. La présidente, Cécile Zammit-Popescu lui a répondu qu'ils n'allaient *« pas rentrer dans le débat de TEOM ce soir, ce n'est pas l'objet. Nous sommes sur le ROB et il était important d'avoir cette alerte ce soir avec ce déficit du budget annexe déchets qui va s'aggraver tous les ans, dont 7,7 millions d'euros pour 2023* […] *Je suis quand même heurté par tes propos Maël parce que nous sommes dans le plus grand respect de ce groupe de travail déchets ; Vous avez encore une séance de travail demain et peut-être que vous en aurez d'autres en jugeant qu'il est bon de vous revoir encore. On va apporter des éléments en conférence de maires le 16 mars, comme je m'y suis engagée, pour qu'on prenne les décisions tous ensemble. Je ne voudrais pas que cette alerte faite dans le ROB ou des articles de presse dont je ne suis pas responsable puissent vous faire croire tout autre chose »*. Un propos complété par Stéphan Champagne, 12e vice-président aux déchets rappelant *« qu'après 45 heures de discussion et un déficit de 16 millions d'euros, rien n'est encore acté aujourd'hui »*. La suite donc lors du vote du budget.

LA GAZETTE EN YVELINES

En marge du conseil, deux collectifs d'habitants se sont retrouvés par hasard à manifester le même soir, devant la salle des fêtes de Gargenville.

En marge du conseil, deux collectifs d'habitants se sont retrouvés par hasard à manifester le même soir, devant la salle des fêtes de Gargenville, où se réunissaient les élus de la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise.

Déjà présents en octobre dernier, les membres du collectif citoyen GPSEO ont de nouveau fait entendre leur voix pour dénoncer la *« gestion financière de la communauté urbaine »* et la hausse de 6 % de la taxe foncière votée en février l'année dernière. Cette hausse représente, selon eux, pour les propriétaires une dépense annuelle supplémentaire de *« 300 à 500 euros pour certains. Ce n'est pas tenable »*. À grand renfort de banderoles sur lesquelles on pouvait lire *« GPSEO m'a tuer »*, le collectif citoyen a donc martelé son message à destination des élus *« plus de charges et moins de services »*.

Également présent, le Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A184 (Copra184), a profité de la tenue du conseil de GPSEO pour distribuer des tracts. *« Cela fait trente ans que nous nous battons pour faire annuler ce projet de prolongement de l'A184, devenue entre temps l'A104*, explique Christiane Paravy, la présidente du collectif. *Nous avons rencontré le commissaire enquêteur, écrit au président de la République pour demander son annulation. Un sénateur a relayé nos questions auprès du gouvernement. Il en ressort que* « […] *le Gouvernement partage pleinement les recommandations du Conseil d'orientation des infrastructures concernant le prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval. Conformément à ses recommandations, les études de l'opération n'ont donc pas été relancées. Le Gouvernement souhaite ainsi privilégier l'optimisation du réseau routier existant et le report des usagers vers les transports collectifs afin de répondre aux enjeux d'amélioration des conditions de circulation sur les axes structurants du nord-ouest de l'Île-de-France.* » » Et la présidente de poursuivre : *« C'est plutôt positif. Mais nous avons d'autres nuisances avec le projet du département des Yvelines de nouvelle liaison routière entre la RD30 à Achères et la RD190 à Carrières-sous-Poissy, via un nouveau pont sur la Seine, au-dessus de l'île de la Dérivation. L'enquête s'est terminée le 20 janvier. Nous attendons les conclusions pour fin février, début mars. Suivant les résultats, nous verrons quelles actions juridiques nous pourrons mener. »* ■

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires
60%
de véhicules propres
GNV, BIOCARBURANT ET ÉLECTRIQUE
MENNEKES
MY POWER CONNECTION
www.sepur.com
Suivez-nous sur :

VALLEE DE SEINE

Stéphan Champagne : « *30 taux différents de TEOM coexistent et ne correspondent pas au niveau de service associé* »

Stéphan Champagne, vous êtes Vice-président de la Communauté urbaine GPSEO délégué à la gestion des déchets et nous entendons parler d'une possible harmonisation de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), est-ce à l'ordre du jour ?

L'harmonisation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les intercommunalités issues de fusion répond à une obligation imposée par la loi de finances de 2021. Son délai d'application a été fixé par le législateur au plus tard fin 2027. Actuellement, sur les 73 communes du territoire GPSEO, 30 taux différents de TEOM coexistent. Ils vont de 4,04 % à 11,25 % et ne correspondent pas au niveau de service. Autrement dit, en fonction de l'endroit où vous habitez sur le territoire, vous pouvez payer plus qu'un autre tout en ayant moins de collecte ou pas du tout de collecte, par exemple des déchets verts. C'est une situation inéquitable que les maires des communes les plus taxées ont bien du mal à justifier auprès de leurs administrés.

Certains de vos collègues réclament l'organisation d'Assises des déchets, qu'en pensez-vous ?

Je m'en étonne puisqu'à la demande des élus, des Assises des déchets ont été organisées et le processus est encore en cours. Dans ce cadre, un groupe de travail a été mis en place à l'automne pour réfléchir à l'harmonisation à la fois des services et des taux. Nous finissons tout juste une série d'ateliers, le dernier s'est réuni la semaine dernière. Ce travail a rassemblé des élus des tous les groupes politiques de GPSEO, avec au total plus d'une cinquantaine d'heures d'études, de débats et de visites de terrain. La restitution de ces travaux sera présentée aux maires mi-mars. C'est un processus long mais nécessaire car il nous faut arriver à une organisation qui soit équitable en terme de services et de taux pour tous les habitants de la Communauté urbaine. C'est en tout cas le souhait de la Présidente et de son exécutif dont je fais partie.

Mettre 73 communes d'accord, c'est facilement envisageable ?

C'est bien l'objectif de notre démarche car si l'on ne parvient pas à se mettre d'accord d'ici 2027, on nous imposera un taux et l'addition pourrait être très salée. Ce n'est donc pas dans la précipitation que nous agissons mais bien dans l'anticipation. Il est de notre responsabilité d'élus de prendre les meilleures décisions pour les habitants en toute connaissance de cause plutôt que de laisser le sujet sous le tapis en attendant que l'Etat nous y oblige. Se laisser imposer une décision aussi importante serait irresponsable de notre part.

Quels sont les obstacles à la réussite de cette harmonisation pourtant équitable, comme vous le dites ?

La difficulté principale vient peut-être de notre histoire car nous sommes jeunes, la naissance de la Communauté urbaine GPSEO, la plus importante de France avec ses 73 communes et ses 410000 habitants, date seulement de 2016. Nous sommes issus de six intercommunalités différentes, chacune avec son propre mode de fonctionnement. Nous rassemblons autour de l'axe Seine des zones rurales et de grands pôles urbains, des petits villages et des communes très denses avec des quartiers en politique de la ville. Les besoins ne sont pas les mêmes, le service ne peut pas être égal mais il doit être équitable et aujourd'hui, nous avons besoin d'un consensus à 73 maires pour avancer dans l'intérêt général de ce territoire. J'ai confiance en mes collègues.

Le budget déchets est-il vraiment déficitaire ?

Oui, le budget de la gestion des déchets s'élève à un peu plus de 60 millions et il est structurellement déficitaire, il enregistrera plus de 16 millions de déficit cette année. Les coûts de collecte et de traitement sont très importants puisqu'ils représentent à eux seuls 85 % du budget. L'augmentation constante de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), la flambée des coûts de l'énergie et des carburants vont encore creuser ce déficit dans les années qui viennent. On ne peut pas parler service et fiscalité en faisant fi de ce contexte. La réduction ou la suppression de certains services est loin d'absorber le déficit annuel et pour minimiser l'explosion des coûts,

LA GAZETTE EN YVELINES

le principal levier reste bien sûr la réduction des déchets et nous y travaillons activement. Avec nos habitants, nous devons nous engager dans cette démarche vertueuse.

Quand pensez-vous arriver à cette situation d'harmonisation ?

Je ne peux pas répondre sur ce point car c'est une décision qui doit être prise collectivement. Il revient aux maires de décider de l'urgence d'agir ou non et de ce qu'il convient de faire. C'est de notre responsabilité. Il faut rappeler que toutes les décisions structurantes sont présentées puis votées par le Conseil communautaire et que ce Conseil est composé de 141 élus de toutes les communes, dont 70 maires. C'est donc ensemble que les décisions se prennent. ■

PORCHEVILLE

Un incendie sans gravité dans l'ancienne centrale EDF

Mardi 6 février, les automobilistes présents sur l'A13 ont pu voir une épaisse fumée noire partir dans les cieux. Il s'agissait d'un incendie qui s'est déclaré en matinée à cause d'un feu de palette. Il n'a occasionné aucun dégât.

AURELIEN BAYARD

Que cela soit dans le sens Mantes-la-Jolie vers Paris ou le contraire, les habitués de l'A13 ont dû être surpris vers 10 h du matin lorsqu'ils ont aperçu une épaisse fumée noir s'élevant dans le ciel. Elle provenait de l'ancienne centrale EDF de Porcheville et aurait été occasionnée par un incendie de palettes présentes dans le bâtiment principal, en cours de démantèlement. Les ouvriers, qui travaillaient sur le chantier, ont été rapidement évacués. D'après des sources policières, aucune enquête ne sera diligentée puisqu'il ne s'agit pas d'un acte de malveillance qu'aucune infraction n'a été commise. De plus, pour le moment l'origine de l'incendie n'est pas connue.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les habitués de l'A13 ont dû être surpris vers 10 h du matin lorsqu'ils ont aperçu une épaisse fumée noir s'élevant dans le ciel.

D'importants moyens de secours ont été déployés pour éteindre ce départ de feu. Soixante-dix pompiers, venus de différentes casernes du secteur, sont arrivés sur place et l'ont maîtrisé en une quarantaine de minutes. Ensuite, ils ont procédé à des opérations de désenfumage. « *Le sinistre était particulièrement fumigène mais sans gravité* », assure le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Codis 78). Si autant de soldats du feu ont été réquisitionnés, c'est dû à la nature sensible de ce site, toujours classé Seveso 3 (le seuil le plus haut) malgré la cessation de son activité. De plus, il est voisin du dépôt pétrolier Total de Gargenville.

Selon le témoignage d'un salarié d'EDF au *Parisien*, « *il n'y a plus aucun fluide, ni de produits chimiques. Donc aucun risque de pollution* ». L'activité de démantèlement a repris dans le début de l'après-midi. Elle doit aboutir à la destruction des cheminées emblématiques de 220 mètres de haut en 2026. ■

EN BREF

YVELINES

13 pompiers yvelinois partent en renfort en Turquie et en Syrie

Le mardi 7 février, des spécialistes en sauvetage déblaiement se sont rendus sur les lieux du séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie.

SDIS78

« ***C'est une mission difficile mais nous sommes préparés et entraînés*** », **a notamment déclaré Stéphane Millot, Chef de corps des sapeurs-pompiers des Yvelines, sur son compte Twitter.**

Afin d'apporter leur aide aux opérations de sauvetage, 13 pompiers yvelinois, dont 1 médecin et 2 infirmières, se sont envolés pour la Turquie et la Syrie, le mardi 7 février dernier. Ces spécialistes en sauvetage déblaiement se sont rendus sur les lieux du séisme ayant provoqué des dizaines de milliers de morts. Ils ont rejoint le détachement Heavy Urban Search and Rescue (HUSAR). « *C'est une mission difficile mais nous sommes préparés et entraînés* », a notamment déclaré Stéphane Millot, Chef de corps des sapeurs-pompiers des Yvelines, sur son compte Twitter. Il a également rappelé les 3 mots d'ordre du briefing : « *Efficacité* », « *sécurité* » et « *exemplarité* ». ■

YVELINES

Le Secours Populaire des Yvelines se mobilise pour la Turquie et la Syrie

Pour venir en aide aux victimes de cette catastrophe, le Secours Populaire des Yvelines a débloqué 5 000 euros et lance un appel au don.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter est survenu dans la région sud de la Turquie et la Syrie. Après une semaine, les bilans font état de plus de 33 000 morts, avec au moins autant de blessés, de sans-abris et de disparus dans cette zone d'habitation déjà précaire. Au plan national, le Secours populaire débloque 100 000 euros du fonds d'urgence pour venir en aide aux enfants et aux familles qui ont tout perdu (abris, aide, alimentaire, kits d'hygiène et de soins, etc.). Le fonds d'urgence permet au Secours populaire et à ses partenaires de mettre en œuvre immédiatement les réponses aux besoins, sans attendre l'arrivée des dons financiers qui le reconstituent ensuite. Dans les Yvelines, la fédération a débloqué une première somme de 5 000 euros et lance un appel pressant à la solidarité et au soutien financier pour les victimes de cette catastrophe. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

VALLEE DE SEINE

Les agriculteurs mantois sur le chemin du retour

Mercredi 8 février, une centaine de tracteurs s'est rassemblée à Paris pour manifester contre l'augmentation des prix de l'énergie mais aussi l'interdiction des pesticides. En effet, le 23 janvier, le gouvernement a annoncé l'arrêt de l'utilisation des néonicotinoïdes, insecticides nocifs pour les abeilles. De plus, ils protestent contre les Zones de Non-Traitement (ZNT) mises en place depuis 2020 qui les empêchent d'utiliser des pesticides de synthèse sur une zone de quelques mètres à proximité des habitations. Le soir, nous pouvions les croiser sur l'A13 dans la direction Paris-Mantes-la-Jolie. ■

VALLEE DE SEINE

La série *SAM* recherche de jeunes figurants yvelinois

La série centrée sur une mère et professeure de lettres cherche des figurants entre 6 et 14 ans pour sa septième saison.

Vous avez toujours rêvé de dire « *Hey c'est moi à la télévision !* » ? Ce rêve peut devenir réalité pour des enfants âgés de 6 ans révolus au 6 avril à 14 ans. Cast Prod et son directeur de casting recherche pour de la figuration 40 jeunes qui intégreront une des classes de CP/CE1/CE2/CM1/CM2, 6e/5e ou de 4e/3e. C'est de la figuration raccord entre le 7 avril et le 6 mai. Il y aura jusqu'à 3 demi-journées d'absence maximum en période scolaire et le tournage se déroulera dans les Yvelines, à Millemont, situé à 45 kilomètres de Paris. Le nombre de jours de tournage n'est pas encore connu et il faudra aussi un accord du chef d'établissement pour le tournage pendant la période scolaire. Pour celles et ceux qui sont intéressés, voici l'adresse internet complète pour s'inscrire : https://castprod.com/poste/casting-40-enfants-pour-la-serie-sam-sur-tf1-avec-fred-testot-en-tournage-sur-millemont-dans-les-yvelines/. La rémunération brute sera de 94 euros par journée de tournage. ■

POISSY

Les origines de la Villa Savoye racontées en réalité virtuelle

La célèbre demeure pisciacaise accueille, à partir de ce samedi 18 février, une expérience virtuelle permettant de découvrir sa conception sous un nouvel angle.

MAXIME MOERLAND

Réalité virtuelle et expositions font souvent bon ménage. Bon nombre d'expériences l'ont confirmé, et ce n'est pas le Centre des monuments nationaux (CMN), ni la Fondation Le Corbusier qui vont dire le contraire : ces derniers ont en effet choisi la société de production Lucid Realities pour développer « *Archi VR* », une série d'expériences en réalité virtuelle, autour de la vision des grands architectes, modernes et contemporains.

LA GAZETTE EN YVELINES

Une fois le casque vissé sur la tête, on se retrouve dans le passé, entre 1928 et 1931 pour être précis.

Premier épisode de cette série novatrice, une immersion au cœur de la Villa Savoye et de sa création. « *Le CMN réfléchit à rendre accessible les monuments au plus grand nombre*, déclare Valérie Senghor, directrice générale adjointe du Centre des monuments nationaux. *Cette expérience est emblématique de notre démarche* ».

Une fois le casque vissé sur la tête, on se retrouve dans le passé, entre 1928 et 1931 pour être précis. On retrouve alors Eugénie Savoye, qui se remémore la création de sa Villa, imaginée par Le Corbusier. Suit alors une plongée dans la création de l'édifice, des premières esquisses aux dernières finitions, en se déplaçant (virtuellement) de pièce en pièce pour découvrir les secrets architecturaux de ce bâtiment iconique. Car au-delà d'une simple visite de l'œuvre, c'est une analyse poussée du travail de l'architecte qui est proposée, la Villa Savoye étant l'une de ses créations les plus célèbres. Elle est d'ailleurs la démonstration la plus fidèle de ses « *cinq point d'une architecture nouvelle* », qui théorisaient une nouvelle façon de construire : les pilotis, le plan-libre, la façade libre, la fenêtre en longueur et le toit-terrasse.

LA GAZETTE EN YVELINES

La Villa Savoye vient tout juste de rouvrir ses portes, le 27 décembre dernier, après 4 mois de travaux pour la conservation et la préservation de l'œuvre.

« *Il s'agit d'un regard d'auteur qui est posé sur la Villa, qui est l'un des fleurons de nos monuments nationaux. C'est une visite avec un parti pris esthétique, qui donne les clés de compréhension de la Villa, tout en conservant une grande poésie* », ajoute Valérie Senghor. Cette patte artistique, on la doit à Gordon, réalisateur de l'expérience qui s'est réjoui de mettre en scène « *une manière différente de découvrir la Villa, tout en explorant la relation entre Eugénie Savoye et Le Corbusier* ». Cette expérience immersive n'est pas lancée en ce début d'année par hasard. La Villa Savoye vient tout juste de rouvrir ses portes, le 27 décembre dernier, après 4 mois de travaux pour la conservation et la préservation de l'œuvre. Découvrir l'expérience virtuelle serait donc également l'occasion de visiter l'édifice sous son plus beau jour.

Le premier épisode de cette expérience « *Archi VR* » est ouvert au public du 18 au 28 février et du 1er au 4 mars 2023 sauf les lundis, et également les samedis 11, 18 et 25 mars, puis les dimanches 12, 19 et 26 mars. 7 créneaux d'une demi-heure sont réservables chaque jour, à un tarif de 8 euros en tarif plein et gratuit pour les moins de 18 ans. ■

INDISCRETS

La « *pause déjeuner dominicale* » de Karl Olive, qui s'est filmé en train de cuisiner des noix de Saint-Jacques sur son compte Twitter, en a laissé plus d'un sur leur faim. Pour François Piquemal, « *Vous êtes meilleur influenceur culinaire que député soucieux de l'accès alimentaire de tous…* ». « *Boyard stan account* » souligne que « *après avoir refusé les repas à un euro (pour les étudiants, Ndlr), le député se gave de saint Jacques* ».

Véronique ironise : « *Vous avez bien de la chance Monsieur. Continuez à aller chercher votre gamelle chez Macron, apparemment elle est bonne. Moi avec ma retraite, cela fait partie des mets que je regarde de loin. Pour le reste, j'essaie de ne pas crever de faim et de froid. Bonne dégustation.* » Ou encore ce commentaire de Nakadoo : « *Pendant que d'autres font la queue devant les restos du cœur ! Et que vous refusez les repas à 1 euros des étudiants… dans votre poêle il y avait au moins 30 repas pour des étudiants qui n'ont pas mangé depuis plusieurs jours !* » ■

En plein débat sur les retraites à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin a reçu le soutien de son grand ami Karl Olive, sur son fil Twitter : « *Oui, @GDarmanin dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas : la #nupes bordélise le pays. Et se contrefout de tout. On pourrait proposer la retraite à 62 ans et un mois, ce serait le même bientz avec Mélenchon et son orchestre.* » ■

Décidément, on aura tout vu. Voilà quelques jours Valérie Pécresse (Libre), la présidente de la Région Île-de-France, a été obligée de se justifier sur son Tik Tok concernant l'annulation de la date de concert de Beyoncé à Paris. « *J'ai reçu de nombreux messages de fans de Beyoncé extrêmement déçus par l'annulation de sa deuxième date de concert à Paris. Alors…. Il paraît que c'est de ma faute. Je vais rectifier les choses et le dire clairement : je n'y suis rigoureusement pour rien. J'ai le dos large mais il ne faut pas charrier. La vérité est toute simple : les dates de travaux de SNCF transports qui mènent au stade de France sont connues deux ans à l'avance.*

Tous les professionnels de l'événementiel le savent alors si le producteur de Beyoncé a commis une erreur et mis en vente des places à une date qui est rigoureusement impossible et intenable, c'est de sa faute et il ne faut pas se défausser sur les autres, ce n'est pas très courageux. Alors, je le dis, j'adore Beyoncé, je lui dis bienvenue en Île-de-France mais la prochaine fois, il faudra prendre un producteur qui vérifiera que le stade de France est disponible à la bonne date. » ■

POISSY

Le budget et les terres agricoles au cœur du premier conseil municipal de 2023

Les élus Pisciacais se sont réunis ce lundi 6 février 2023 pour voter le budget de cette nouvelle année, et lancer différents projets.

MAXIME MOERLAND

Qui dit nouvelle année, dit traditionnel conseil municipal de rentrée, et son débat d'orientation budgétaire. La Ville organisait le sien ce lundi 6 février, à 19 h, en mairie, avec pas moins de 16 points à l'ordre du jour.

Une séance qui a débuté dans l'émotion : la maire LR Sandrine Dos Santos a tenu, en préambule, à rendre hommage à Marc Pfeiffer, directeur du théâtre de Poissy décédé subitement dans la nuit du 26 au 27 janvier. « *La grande famille de la Ville et celle du théâtre de Poissy perd un directeur remarquable, mais aussi et surtout un collègue et un ami tellement attachant, passionné, qui transmettait son enthousiasme et son éternelle joie de vivre* », déclarait l'édile avant une minute de silence et de vibrants applaudissements.

Place désormais aux affaires de la Ville, avec comme première délibération, le projet de création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) sur la commune, qui souligne selon la maire la « *volonté politique forte* » de la Ville de « *préserver les terres agricoles* ». « *L'urbanisation n'a eu de cesse de grignoter des espaces agricoles, au point que l'on a parfois du mal à croire que Poissy et la plaine de Chambourcy furent longtemps parmi les plus grandes plaines agricoles d'Île-de-France*, ajoute-t-elle. *L'espace urbain occupe près des deux tiers de la superficie totale de la commune. L'espace rural subsiste surtout dans la partie sud de la commune, mais ils attisent les convoitises. La venue du PSG, par exemple, est une excellente nouvelle pour l'attractivité de la ville, mais il faut accroître un peu plus la pression foncière sur les terres agricoles avoisinantes.* »

Cette ZAP, votée à l'unanimité, s'étendra sur environ 218 hectares. « *Ce n'est pas que nous ne voulons plus entendre parler d'urbanisation. Mais nous ne voulons plus que la ville continue de s'étendre. L'avenir de l'urbanisation à Poissy est de construire la ville sur la ville* », conclut Sandrine Dos Santos. Toujours dans un souci d'amélioration de la biodiversité, le conseil a également voté le lancement d'un permis de végétaliser, qui permettra d'abord aux associations de « *végétaliser un endroit selon proposition de lieu* », avant d'être élargi aux habitants.

Après avoir validé un projet de centrale photovoltaïque sur le parking du complexe sportif Marcel Cerdan, les élus se sont penchés sur le budget 2023 de la commune. Celui-ci s'inscrit dans un contexte difficile qu'a tenu à rappeler l'édile. « *Après avoir souffert d'un contexte de crise épidémique majeure, notre collectivité fait désormais face à des contraintes multiples pesant sur nos ressources : baisse récurrente des dotations de l'état, renchérissement des prix de l'énergie, en passant par une inflation sans précédent du coût des matières premières. Malgré ces crises et grâce à l'engagement des élus, la Ville a su s'adapter et maintenir une situation financière saine. C'est ensemble que nous avons mené les efforts de gestion indispensables, pour réduire et stabiliser les dépenses en maintenant une haute qualité de services rendus aux Pisciacais.* »

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Sandrine Dos Santos a également tenu à rappeler que 2023 sera le neuvième exercice consécutif sans augmentation des taux d'impôts communaux.

Le budget de fonctionnement annoncé s'élève à 61,9 millions d'euros de dépenses, soit une augmentation de 4,5 % sur un an. Cela se traduit notamment par des programmes en cours, ainsi que le renouvellement du matériel et l'entretien des bâtiments. Pour ce qui est des recettes, elles atteignent 63,7 millions d'euros, soit une baisse de 0,2 % par rapport à 2022, justifiée par la baisse des dotations de l'état par exemple.

Sandrine Dos Santos a également tenu à rappeler que 2023 sera le neuvième exercice consécutif sans augmentation des taux d'impôts communaux. « *Nous n'entendons certainement pas ajouter de nouvelles décisions punitives pour les Pisciacais, mais plutôt travailler à faire de 2023 une année heureuse pour les Pisciacais. Avec l'ambition d'une sobriété, certes, mais une sobriété heureuse.* » ■

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Des vacances scientifiques au programme du Parc aux étoiles

Des stages, ateliers et visites sur le thème des sciences attendent les jeunes du territoire pendant les vacances, du lundi 20 février au vendredi 3 mars à Triel-sur-Seine.

La communauté urbaine GPSEO et le Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine s'associent pour proposer, pendant les vacances scolaires, des activités scientifiques aux jeunes du territoire. Ces « *vacances scientifiques* » se déclineront sous différentes formes à compter du lundi 20 février jusqu'au vendredi 3 mars.

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour plus de détail sur les dates et les tarifs, ou pour réserver, rendez-vous sur le site billetterie-pae.gpseo.fr.

Tout d'abord, des « *stages de robotique* » d'une semaine, afin de créer son propre robot lors de séances de 2 h quotidiennes, le matin ou l'après-midi selon la formule choisie. Le tarif unique pour 5 séances s'élève à 60 euros.

Des ateliers d'1 h 30 seront également organisés et animés par un médiateur scientifique sur différentes thématiques, comme le fonctionnement du soleil, la découverte des galaxies, ou encore des planètes du système solaire. Chaque séance peut être réservée pour un prix de 6 euros par enfant.

Enfin, des visites guidées de l'espace muséographique sont également au programme, avec des départs tous les jours, à 10 h 30 et 16 h 30, pour un coût de 8 euros par personne (6 euros tarif réduit, gratuit pour les moins de 5 ans). Pour plus de détail sur les dates et les tarifs, ou pour réserver, rendez-vous sur le site billetterie-pae.gpseo.fr. ■

EPONE

La Ville obtient la note maximale au concours des Villes Internet

Pour sa première participation, la Ville d'Épône a été plébiscitée par le concours national des Villes Internet, récompensant sa stratégie sur le numérique.

Le concours national des Villes Internet a décerné la note maximale à la Ville d'Épône, le jeudi 2 février dernier à Albi, et ce pour sa première participation. « *Cette distinction vient récompenser la stratégie globale de transformation numérique menée depuis 3 ans pour un internet citoyen, un espace numérique urbain durable, et le fonctionnement transversal et collaboratif des services ainsi que l'engagement opérationnel des agents municipaux* », a déclaré la Ville dans un communiqué. Dans son dossier de candidature, la municipalité avait notamment mis en avant son plan stratégique du numérique, la refonte de son site internet, et ses initiatives en termes de numérique au service de l'information en temps réel, et au service des démarches et de l'événementiel. Cette distinction apparaîtra sur certains panneaux en entrée de ville. ■

VILLE D'ÉPÔNE

Cette distinction apparaîtra sur certains panneaux en entrée de ville.

AUBERGENVILLE

Alterea et Electra s'associent pour que le courant passe

Jeudi, Altarea inaugurait ses premières stations de recharge ultra-rapide pour voitures électriques dans son centre commercial d'Aubergenville. Une installation permise grâce à un partenariat avec la société Electra qui doit inciter la transition vers ce type de véhicule.

AURELIEN BAYARD

Dans les milliers de places que compte le Family Village d'Aubergenville, 32 sont désormais réservées aux véhicules électriques. « *Il y avait une forte demande de la part de notre clientèle* », avoue Stéphane Franck, directeur d'exploitation d'Altarea Commerce. Toutefois ce ne sont pas n'importe quelles bornes de recharge qui trônent dorénavant devant certaines enseignes du centre commercial : ce sont des bornes ultrarapides, ce qui signifie qu'en trente minutes – en prenant en compte l'état et la puissance maximale de la batterie – la voiture aura pratiquement fait le plein d'énergie et pourra repartir à l'abordage de l'asphalte.

Cependant, il faut noter que cela reste une prestation dite « *premium* » puisque le propriétaire déboursera environ une vingtaine d'euros pour voir son automobile afficher à nouveau 100 % d'autonomie alors que s'il le faisait chez lui, cela lui reviendrait moins cher. Toutefois, c'est une fois dans son garage et toute une nuit pour obtenir ce résultat. « *Ce n'est absolument pas le même type de service que nous proposons* », explique donc Vincent Gaillard, directeur général adjoint d'Electra. Car en dehors de cette vitesse de recharge rapide – et en corrélation avec le temps moyen passé par les clients au Family Village, c'est-à-dire 50 minutes– la société parisienne a tout fait pour simplifier la vie de l'utilisateur via leur application. Grâce à celle-ci, les électro-automobolistes peuvent réserver leur créneau de recharge et ainsi éviter l'angoisse de la place libre. Puis après s'être gentiment garés, ils seront avertis par une notification du taux de charge désiré, évitant ainsi les allers-retours à la borne pour savoir si c'est bon.

Par ailleurs, ces bornes ne sont pas destinées qu'à la seule clientèle du centre commercial. Stéphane Franck abonde en ce sens : « *Grâce à la proximité de l'A13, nous pouvons capter les électro-automobolistes de passage* », puis Vincent Gaillard renchérit, « *la grande plage horaire d'ouverture du site peut permettre également aux flottes de VTC de venir se recharger* ». Les deux hommes espèrent également que le déploiement de ces stations de recharge favorise l'adoption du véhicule électrique en France

Gilles Lécole voit ce partenariat d'un bon œil qui vient palier plusieurs défaillances. Le maire DVD d'Aubergenville n'a pas été tendre envers tous les organes politiques français lors du discours d'inauguration. « *Je dis enfin ! Car l'État, le Département, la Région, la Commune, nous ne pouvons pas être très fiers de notre bilan sur le nombre de bornes présentes sur le territoire yvelinois* », soupire-t-il. L'édile utilise sa propre commune comme exemple puisqu'elle ne dispose que de deux bornes, une au niveau de la gare et l'autre à l'hôtel de ville. Amer – tout comme son constat – lorsqu'il ne peut trouver les mots face à ses administrés qui cherchent désespérément à acheter une voiture électrique.

En attendant que l'appareil politique français soit plus actif, Altarea et Electra vont poursuivre leur partenariat. Le directeur d'exploitation confirme qu'actuellement une vingtaine de dossiers est à l'étude tandis que le directeur général adjoint vise 900 points de charge supplémentaires d'ici la fin de l'année. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Toute l'équipe d'Electra était présente pour l'inauguration de ces premières bornes de recharge dans un centre commercial Alatarea.

Erratum

Dans notre édition du 7 février, dans l'article consacré à l'inauguration du Phénix à Chanteloup-les-Vignes, nous avions écrit que cet établissement avait coûté environ 42 millions d'euros. En réalité ce montant correspond au coût total de la rénovation du quartier de la Noé dont 53 % a été subventionné par le Département. Le véritable coût de l'opération s'élève à 3,4 millions d'euros HT dont 850 000 euros pour la partie scénique et se décompose de la manière suivante : 1,5 million pour le Département, 385 000 euros pour la Région Île-de-France et 30 400 euros pour l'État.

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

La Ville signe un partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France

Ce jumelage culturel a pour but de faire accéder les jeunes « *aux plus grands monuments culturels français* », via des projets en lien avec des associations locales.

La municipalité de Mantes-la-Ville poursuit ses efforts en termes d'accès à la culture pour tous. Après une première collaboration avec le musée d'Orsay, la Ville a signé un jumelage avec la Bibliothèque Nationale de France (BNF), sous l'égide de la Région Île-de-France.

Celui-ci va permettre aux « *jeunes de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers en politique de la Ville d'accéder aux plus grands monuments culturels français* », via deux projets développés avec des associations locales.

L'un d'entre eux sera réalisé autour du FC Mantois, sous la coordination de l'association Sans que tu erres. « *Les participants à cet atelier, coordonné par l'association Sans que tu erres, réaliseront un long-métrage autour de l'histoire du club, mais aussi son rôle en tant que lien social pour les Mantevillois* », précise la Ville dans un communiqué, ajoutant que la BNF leur ouvrira ses portes, pour leur donner accès à son immense éventail d'archives.

Le second, réalisé avec la Compagnie Théâtre aux Éclats création, invitera les jeunes à travailler sur la réécriture de contes et de contines sous différentes formes, afin de prendre place au sein de la BNF et « *s'inscrivant ainsi dans une forme de patrimoine immatériel* ». ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La BNF leur ouvrira ses portes, pour leur donner accès à son immense éventail d'archives.

VILLENNES-SUR-SEINE

La Maison médicale Madeleine-Brès a ouvert ses portes

Ce nouveau lieu de santé accueille d'ores et déjà ses premiers patients au 75, rue du Pré au Moutons, à Villennes-sur-Seine.

Le départ progressif des médecins généralistes était un sujet alarmant sur la commune de Villennes-sur-Seine ces dernières années. Un seul irréductible résistait encore en 2020, lorsque la construction d'une Maison médicale était lancée pour inverser la tendance. Baptisé Madeleine Brès, du nom de la première femme française à exercer la profession de médecin à la fin du XIXe siècle, ce nouveau centre a enfin ouvert ses portes le lundi 6 février dernier.

D'abord prévu pour fin 2021, ce nouvel équipement va accueillir, à terme, 21 professionnels de santé, parmi lesquels des infirmières, des dentistes, des kinés ou encore des orthophonistes et des sages-femmes sont attendues. Pour l'heure, la maison de santé compte une ostéopathe, une cardiologue et un médecin généraliste. La prise de rendez-vous est d'ores et déjà possible via l'application Doctolib, ou sur le site internet de la Maison médicale. ■

VILLE DE VILLENNES-SUR-SEINE

La prise de rendez-vous est d'ores et déjà possible via l'application Doctolib, ou sur le site internet de la Maison médicale.

Auchan

Le mois WAAOH!!!

C'est le moment de demander votre carte de fidélité !

Jusqu'au 28 février 2023, profitez de notre offre de bienvenue**

1 — Rendez-vous en magasin
demandez votre carte. elle est gratuite !

2 — Activez
votre carte sur **www.auchan.fr/fidelite/ma-carte/activation** ou scannez le QR code ci-dessous

3 — Renseignez
votre adresse email, votre n° de téléphone et votre adresse postale

4 — Abonnez-vous
à nos communications pour recevoir des offres privilège toute l'année et recevez votre offre de bienvenue** par e-mail ou SMS

Besoin d'aide ?
Rendez-vous à l'accueil de votre magasin

Aliments bio
10%
de cagnotte*
sur une sélection de produits Auchan bio(1)

Aliments bébé
10%
de cagnotte*
sur le rayon hors alimentation bébé de 0 à 4 mois

Des offres personnalisées
rien que pour vous

Alimentaire & animalerie
5%
de cagnotte*
sur une sélection de produits Auchan(2)

Jusqu'à
50%
de cagnotte*
sur les produits signalés en magasin et sur Auchan.fr

Spécial étudiants
10%
de cagnotte*
à partir de 10€ d'achat sur une sélection de produits(3)

*Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte Waaoh (gratuite). La cagnotte est créditée lors de votre passage en caisse ou lors de votre paiement sur internet. Offres valable à compter du 13/11/2020 et susceptible de modification. La carte Waaoh! est valable pour le cagnottage et décagnottage dans les enseignes Auchan, Auchan supermarché, My Auchan, Auchandrive et Auchan.fr. L'utilisation de mes euros cagnottes pourra se faire 24h après l'activation de ma carte sur **www.auchan.fr/fidelite/ma-carte/activation** et lors de mon prochain passage en caisse.
**Voir détail de l'offre sur Auchan.fr

Auchan Retail Services - SAS au capital de 10 000 000€ - 200 rue de la recherche 59 650 Villeneuve d'Ascq - RCS Lille Métropole 831 888 318

(1) Produits alimentaires hors fruits et légumes frais.
(2) Hors produits porteurs des logos oiseau vert bio et pouce vert, boissons alcoolisées, produits emballés sur place en magasin, fruits et légumes frais, boucherie, volaille et accessoires animaux non-alimentaires.
(3) Offre valable dès 10 € d'achat sur les rayons alimentaires (hors boissons alcoolisées et rayon bébé), hygiène, beauté, parfumerie, droguerie et parapharmacie.
Voir modalité détaillée de l'offre sur auchan.fr/programme-fidelite/ep-programme-fidelite

Auchan.fr | en drive | à domicile | Click & Collect

MANTES-LA-JOLIE

Le retour des bandes en centre-ville

La ville est-elle en train de faire un retour en arrière concernant l'insécurité en centre-ville ? On peut le croire à la lumière des derniers vols qui se sont produits ces dernières semaines au préjudice d'adolescents.

SALONIC BRAMUDA

On croyait le phénomène appartenant à un passé révolu grâce aux actions efficaces des municipalités précédentes qui avaient mis en place une police municipale opérationnelle et sensibilisé la police nationale, déterminante dans son éradication. Mais voilà qu'il revient à la vitesse grand V. Depuis quelques semaines, des adolescents sont attaqués en centre-ville de Mantes-la-Jolie, y compris en plein jour.

Le scénario est toujours le même ou presque. Les agresseurs localisent une proie facile, généralement un jeune seul. Ils l'entourent, lui bloquent le passage pour un motif futile puis lui réclament de l'argent ou des objets de valeur. Les smartphones arrivent bien entendu en tête des convoitises. Mais pas seulement ! La situation est suffisamment alarmante pour que la direction du collège Notre-Dame s'en émeuve et mette en garde élèves comme parents.

Dans un courrier adressé précisément à ces parents, un responsable de la vie scolaire du collège lycée Notre Dame signale des faits précis : « *Depuis quelques semaines, plusieurs vols ont eu lieu à Mantes-la-Jolie, entre la place du cinéma, la gare et le Val-Fourré. Deux de nos élèves en ont été victimes* ». Il tente de les rassurer en indiquant ne pas être resté inactif : « *les forces de l'ordre sont prévenues et mettent tout en œuvre pour prévenir de nouveaux évènements* ». Très au fait de ces vols, ce responsable éducatif distille aussi des conseils de bon sens : « *Nous tenions néanmoins à vous prévenir afin que vos enfants soient vigilants et qu'ils se promènent accompagnés s'ils le peuvent* ».

La prévention de ce type d'agressions qui devrait être la mission première de la police municipale n'est visiblement pas assurée, ce qui inquiète les Mantais : « *Je vis ici depuis suffisamment longtemps pour savoir qu'avant que les municipalités successives ne prennent le problème à bras le corps, le centre-ville était l'objet de descentes en règle,* se souvient un retraité. *Beaucoup de commerçants qui sont aujourd'hui retirés pourraient témoigner. Des bandes de jeunes délinquants entraient en nombre dans leurs boutiques, se servaient comme si c'était un libre-service et repartaient en courant* ».

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Dans un courrier adressé précisément à ces parents, un responsable de la vie scolaire du collège lycée Notre Dame signale des faits précis : « *Depuis quelques semaines, plusieurs vols ont eu lieu à Mantes-la-Jolie, entre la place du cinéma, la gare et le Val-Fourré. Deux de nos élèves en ont été victimes* ».

À la même période, le centre-ville de Mantes-la-Jolie, c'était aussi « *racket-land* ». « *Les mêmes arrêtaient des adolescents ou des jeunes adultes dans la rue, souvent du côté de la gare, et faisaient main basse sur leur argent et même parfois sur leurs baskets de marque, laissant parfois leurs victimes en chaussettes. Il ne faudrait surtout pas revenir à cette période mais je sens comme un relâchement. La sécurité n'est apparemment pas la priorité de la municipalité actuelle. La police municipale est beaucoup moins présente. Je ne les vois jamais intervenir avec autorité. Quant à la police nationale elle fait ce qu'elle peut avec les moyens qui sont les siens* ».

Cette recrudescence de vols en centre-ville inquiète les commerçants : « *La période est déjà très très compliquée pour nous avec l'inflation galopante et tout qui augmente*, assure l'un d'eux. *Si en plus, notre centre-ville est déserté par nos clients les plus fidèles qui, pour ceux qui peuvent, préfèrent les centres commerciaux parce qu'ils disposent de vigiles, on n'a plus qu'à mettre la clef sous la porte* ». ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La prévention de ce type d'agressions qui devrait être la mission première de la police municipale n'est visiblement pas assurée, ce qui inquiète les Mantais.

« *C'est très inquiétant* » Corinne*, mère d'élèves de Notre-Dame

Corinne* refuse de décliner son véritable prénom par peur d'éventuelles représailles. Tout juste consent-elle à livrer son sentiment sur la situation actuelle, elle dont les deux enfants fréquentent le collège Notre-Dame. « *Avec mon mari, nous avons fait le choix de venir habiter à Mantes-la-Jolie. Nous sommes d'abord venus en repérage. En vendant ce que nous possédions, nous avions beaucoup plus grand et beaucoup plus confortable. Les enfants ont chacun leur chambre et nous la nôtre. Alors que nous habitions dans les Hauts-de-Seine et que nous avons annoncé à nos amis notre intention de déménager, beaucoup s'en sont émus.*

Ils étaient restés sur l'image de cette ville rongée par les vols, les trafics et les violences urbaines qui faisait la Une plus souvent qu'à son tour. Certains se sont même faits porter pâle pour ne pas venir à notre pendaison de crémaillère de peur de retrouver leurs voitures sur les jantes. Ça, c'est ce qu'ils nous ont dit après. Jusqu'à ces dernières semaines, nous étions particulièrement satisfaits de notre vie en centre-ville. Nous apprécions le côté provincial des petites rues, les commerces de bouche de très bonne qualité, les balades sur les bords de Seine, les petits restos sympas. Mais si nos gamins ados ne peuvent pas aller seuls au cinéma ou rentrer en toute sécurité de leur collège, nous allons peut-être revoir notre position. Avoir des gamins qui vont et viennent la peur au ventre, ce n'est pas admissible. J'ose un grand mot : c'est une régression sociétale »

*le prénom a été changé à la demande de l'intéressée.

MANTES-LA-JOLIE

Raphaël Cognet surpris en flagrant délit de catholicisme politique

Alors qu'aucune menace n'est avérée, le maire a demandé à la police municipale de veiller sur les entrées et sorties des église catholiques sans en faire de même pour les autres lieux de culte.

SALONIC BRAMUDA

Depuis son retour à la tête de la commune, le maire de Mantes-la-Jolie donne l'impression de pratiquer une forme de catholicisme politique particulièrement mal venue. Plus encore dans une ville ou les habitants des différentes religions vivent en parfaite harmonie. En clair, il utiliserait son mandat et les moyens municipaux pour accorder une attention toute particulière à la religion à laquelle il appartient lui-même. Le dernier exemple en date est tout à fait factuel.

Depuis le 1er novembre dernier, des instructions en provenance de son cabinet ont été données à la police municipale pour qu'elle soit systématiquement présente devant les lieux de culte catholique aux entrées et sorties des messes. Précisément le samedi à 18 heures pour Saint-Anne de Gassicourt et les dimanches, à 10 h 30 à la collégiale Notre-Dame et à 11 heures à l'église Saint-Jean Baptiste du Val-Fourré.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Raphaël Cognet n'a jamais nié être catholique pratiquant. C'est d'ailleurs son droit le plus élémentaire et il doit être scrupuleusement respecté.

Un ex-fonctionnaire de police s'insurge d'une telle démarche : « *Sur le plan de la sécurité, ce déploiement n'a aucun sens. Soit les services de Renseignements ont identifié un risque avéré pour la communauté catholique et dans ce cas, l'État aurait agi et ce n'est certainement pas le rôle de la police municipale qui n'est absolument pas dédiée à ce genre de mission que de les protéger. Nous possédons pour ça d'excellents professionnels dans la police nationale, tout comme dans la gendarmerie d'ailleurs. La seule explication plausible c'est que nous avons affaire à un maire qui fait de l'esbroufe et caresse son électorat catholique tout en instillant une forme de paranoïa* ».

Raphaël Cognet n'a jamais nié être catholique pratiquant. C'est d'ailleurs son droit le plus élémentaire et il doit être scrupuleusement respecté.

En revanche, il est beaucoup plus discret sur sa proximité avec Sens Commun, une branche très conservatrice de l'église catholique. Notons au passage que si les instructions sont données à la police municipale par son cabinet, c'est peut-être parce qu'il est dirigé par Guy De Chergé, qui n'est autre que le neveu d'Hilaire de Crémieres, ancien responsable de l'Action Française, un groupuscule nationaliste et royaliste qui a des liens très étroits avec les catholiques les plus droitiers et conservateurs du pays.

Lui-même a des liens très anciens avec la tendance la plus conservatrice de l'église de France.

Est-ce une raison pour mettre la police municipale aux services des offices catholiques sans en faire autant pour les mosquées, le temple protestant et les églises évangéliques ?

Au maire de répondre non pas par des mots mais des actions concrètes ! ■

La police municipale en sous-effectif

Avoir des ambitions c'est bien, en avoir les moyens c'est mieux. ! En faisant les yeux doux à la communauté catholique mantaise dont il prétend protéger les entrées et sorties de cultes, Raphaël Cognet oublie juste un détail qui n'en est pas un. La police municipale n'est pas suffisamment étoffée pour assurer les missions que l'élu veut lui confier. « *La présence de la police municipale n'est pas systématique devant la Collégiale*, témoigne un paroissien. *Parfois elle est présente, d'autres fois elle ne l'est pas* ».

Une situation qui n'a rien de surprenant. Ces dernières semaines, particulièrement la nuit, alors que l'unité est censée veiller sur la population 24 heures sur 24 et 365 jours par an, la police municipale n'est pas en capacité d'intervenir. « *En fait, compte-tenu des formations, des arrêts-maladies et des postes non pourvus, il n'y a qu'un fonctionnaire qui répond au téléphone qu'il ne peut pas intervenir car il n'y a pas de patrouille opérationnelle* ».

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le cours La Boussole organise sa « *mini cité des sciences* »

Le jeudi 9 février, ateliers et spectacles se sont succédés au sein de l'école privée mantoise, afin de valoriser les élèves et sensibiliser petits et grands.

C'était jour de fête, ce jeudi 9 février au cours La Boussole. L'école privée organisait sa « *mini cité des sciences et de la nature* », un événement ludique qui a su rassembler familles, corps enseignant et élèves.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Outre le spectacle des élèves et les animations telles que les conférences, exposés, jeux et tombola, l'école proposait des stands tenus par les élèves eux-mêmes sur différents thèmes.

Rassembler familles, corps enseignant et élèves

Outre le spectacle des élèves et les animations telles que les conférences, exposés, jeux et tombola, l'école proposait des stands tenus par les élèves eux-mêmes sur différents thèmes : le respect de la nature, l'alimentation, l'eau, ou encore l'énergie.

Une journée animée qui aura permis de valoriser le travail des élèves, de sensibiliser les visiteurs sur les thématiques de la nature et de la science, et également de renforcer le lien entre l'école, les familles, et différentes associations locales présentes pour l'occasion. ■

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

La cravate est de retour, bravo monsieur le Maire !

Nous sommes suffisamment critique à l'égard du Génie des Martraits pour nous réjouir de son changement de look. Fini le style clochard bienvenu au genre dandy. Désormais à chaque page du Magazine Municipal une photo du maire, on s'y est habitué, mais surtout : avec une cravate !!!

Nous n'aurons plus la honte lorsqu'il posera pour la photo au milieu de ses collègues de le prendre pour un SDF pris en charge par une maraude associative. Ne taisons pas notre bonheur d'avoir enfin un maire qui ressemble à un maire. Peut-être qu'un jour nous aurons un maire qui travaille comme un maire…mais n'allons pas trop vite en besogne, ça n'est sans doute pas pour demain.

VALLEE DE SEINE

Le football yvelinois s'engage avec *Cœur de Foot 78*

Pour la deuxième année consécutive, le district des Yvelines s'est allié avec les Restos du Cœur pour lancer l'opération *Cœur de Foot 78*. Depuis deux mois, des clubs yvelinois organisent donc plusieurs collectes de denrées alimentaires et de produits d'hygiènes qu'ils reverseront à l'association créée par Coluche.

AURELIEN BAYARD

« *Nous ne sommes pas que des footeux, il y a des humains sous les maillots* », clame Nadia Naoui, secrétaire générale du Lions FC de Magnanville. En janvier 2021, le district des Yvelines désire lancer une opération alliant solidarité et valeurs du football qui se déroulerait en dehors du cadre du club. Il s'associe donc au Resto du Cœur afin de lancer le programme « *Cœur de Foot 78* ». Le but : organiser une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiènes dans les nombreux clubs de ce territoire afin de les reverser aux plus démunis. Mais tout ce petit monde était un peu pressé par le temps comme le confie William Marissal, directeur de cette organisation footballistique : « *Les actions des Restos du Cœur prennent tout leur sens pendant l'hiver et nous étions déjà en début d'année. Alors nous avons fait partir une salve de mails pour avertir les clubs.* » 18 répondent présent et malgré ces conditions, plus de 2,5 tonnes sont collectées.

LIONS FC DE MAGNANVILLE

Des animations autour d'un barnum étaient organisées au FC Lions de Magnanville pour ce dernier week-end de collecte.

Cette nouvelle mouture a été beaucoup mieux ficelée puisqu'une personne en service civique a pris ce sujet à bras le corps. Grâce à la communication mise en place et au démarchage téléphonique, 40 associations sportives ont accepté le projet qui s'étalait cette fois-ci de la mi-décembre jusqu'à la mi-février. Déjà présent lors de la première édition, le FC Fontenay-le-Fleury a décidé de renouveler l'expérience. « *Nous sommes très sensibles à tout ce qui touche les thématiques sociales* » précise Marc Maloisel. Depuis son arrivée à la présidence du FCFF il y a deux ans, le trentenaire fait le pari de former des apprentis footballeurs et citoyens en organisant des sorties pour ses jeunes pousses autour de la culture, de l'écologie… Par ailleurs, il s'est aussi associé à la marque Alké Soccer dans le cadre d'*Octobre Rose* où, pour l'achat du maillot de la section féminine du club, une partie est reversée à une structure luttant contre le cancer du sein.

Même si personne ne rechigne à donner un paquet de pâtes ou de couches, Marc doit effectuer tout un travail de pédagogie auprès des enfants : « *C'est vrai qu'ils ne connaissent pas les Resto du Cœur alors nous leur expliquons pourquoi et pour qui Cœur de Foot est destiné.* ».

« *Mardi, j'avais encore des jeunes qui me posaient des questions alors que je distribuais des flyers* » renchérit Nadia Naoui. Sans les faire culpabiliser, elle leur explique que tout le monde n'a pas la chance d'avoir un toit sur sa tête, de pouvoir faire du sport et de manger, surtout que cela pourrait même concerner un de leur petit camarade. « *La collecte répond aux valeurs de la solidarité, une des cinq valeurs essentielles que veut véhiculer la FFF* », poursuit-elle. Et dans ce club nouvellement créé – il a fêté ses deux ans cette saison – Nadia a décidé de marquer le coup pour le dernier week-end de collecte avec l'installation d'un barnum et des animations afin de finir en beauté cette première participation.

Que les associations sportives collectent un carton ou une demie tonne, William Marissal assure que c'est l'intention qui compte : « *Peu importe, même une opération qui ramène 40 kilos est à saluer. Le challenge est uniquement présent pour titiller la fibre compétitive.* » En outre, l'opération rentre dans le Programme éducatif fédéral. Né en 2014 suite au désastre de Knysna et du camouflet de l'Euro 2012, il met à disposition plusieurs outils pédagogiques à destination des districts, des ligues et des clubs pour former les jeunes de 5 à 18 ans sur les règles de jeu mais aussi de vie. « *Chez les petits c'est simplement faire correctement son sac de foot, au niveau des adolescents, nous axons plus sur la lutte contre la discrimination* », détaille Nicolas Texier, conseiller technique départemental en charge du développement des pratiques.

Cœur de Foot 78 prend fin le 15 février et les clubs devront se rapprocher de leurs antennes locales les plus proches d'eux pour déposer les denrées collectées. Avec deux fois plus de participants pour ce millésime 2022, le district des Yvelines espère une augmentation proportionnelle du poids des dons reçus. Assurément ce programme sera relancé l'année prochaine et William Marissal n'a qu'un seul but : que les 110 structures sportives présentes sur le territoire finissent par s'engager. ■

YVELINES

Le Département lance les Assises de l'alimentation

Le 2 février, le Département des Yvelines lançait à Thoiry les Assises de l'alimentation. Durant 4 mois, plusieurs groupes d'experts réunis sur 8 thématiques prioritaires devront établir un plan d'actions afin de co-construire une offre alimentaire locale, durable et abordable.

AURELIEN BAYARD

Tout un repas 100 % Yvelinois, de l'entrée jusqu'au dessert, une utopie qu'aimerait atteindre le Département des Yvelines. Le 2 février, à Thoiry, il lançait les premières Assises de l'alimentation sous la houlette de Pauline Winocour-Lefevre, vice-présidente du conseil départemental en charge de la ruralité, et avec la bénédiction de la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France. Mais cette envie ne date pas d'hier. « *Il y a quelques années nous avions mis en place une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique, ndlr) afin de renforcer la présence des produits yvelinois dans les assiettes des collégiens* », rappelle l'ancienne conseillère municipale de Montfort-l'Amaury. Toutefois, si le résultat s'est vu dans les assiettes, cette structure n'a pas réussi à soutenir les filières concernées de façon conséquente et rassurante. « *Il y avait des freins logistiques, peut-être juridiques aussi, ainsi que des intérêts divergents entre les différents acteurs* », temporise Pauline Winocour-Lefevre.

Durant 4 mois, une centaine de personnes répartie sur 8 thématiques différentes se réuniront afin de co-construire cette « *offre alimentaire locale, durable et abordable* ». Elles seront issues de tous les milieux en lien avec ce sujet comme par exemple certaines associations de parents d'élèves siégeant déjà dans les commissions de menu des établissements scolaires. Les groupes de travaux étudieront donc les problématiques suivantes : faciliter l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires, fidéliser les consommateurs sur les achats en local, relancer et pérenniser la production de légumes et de fruits, développer la filière légumineuse sur le territoire, soutenir la filière élevage, répondre aux nouveaux enjeux de la précarité alimentaire, faciliter l'accès au foncier agricole, soutenir et accompagner la durabilité et la viabilité des fermes. « *Nous ne sommes pas sûrs d'avoir une réponse concrète sur chacun de ces huit points. Le but est de voir les freins* », explique la conseillère départementale du canton d'Aubergenville.

Mais pour avoir des produits yvelinois, il faut impérativement des agriculteurs de ce territoire. Cela a été un des cris d'alerte lancé durant la soirée de lancement. Un bon nombre d'exploitants ont interpellé la représentante du conseil départemental ainsi que Christophe Hillairet, le président de la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France, sur le problème du recrutement, pour tout type de tâches et qu'importe la taille de la structure concernée. Et si le Département participe déjà à la transformation des fermes – notamment lorsqu'elles souhaitent se diversifier – l'insertion professionnelle est une des tâches qui lui incombe et il devra donc agir dessus. Parmi les autres remontées du terrain se trouve également la chute de la fréquentation des producteurs en circuit court. Ceux-ci sont tombés à des niveaux de vente inférieurs à la période pré-COVID et craignent maintenant pour leur avenir. « *Durant le confinement, les personnes avaient le temps et ne voulaient pas forcément affronter le climat anxiogène des grandes surfaces* », théorise Pauline Winocour-Lefèvre.

La question de la résilience et de la durabilité des exploitations agricoles se pose également. Elles n'échappent pas aux problématiques environnementales actuelles – utilisation des pesticides, meilleure consommation énergétique – et l'une des vice-présidentes du Conseil départemental aimerait les accompagner face à la pression sociétale. Enfin, plusieurs cas de friction entre ruraux et néo-ruraux – dont un dernièrement à Adainville où des « *voisins* » ont adressé une lettre d'intimidation à Fabien Le Coïdic, un agriculteur qui s'apprête à lancer son exploitation de chevaux et de vaches – émergent. « *Quand on s'installe dans une commune rurale, il faut accepter les avantages et les inconvénients, comprendre qu'une moissonneuse coupe tard le soir en été et que le poulailler peut faire du bruit* », martèle Pauline Winocour-Lefèvre.

La solution miracle ne sortira pas en mai, toutefois ces Assises permettront de tracer une feuille sur le court, moyen et long terme. Et entre l'alimentation des ménages (1,4 million d'Yvelinois), les élèves en restauration scolaire (près de 450 000 jeunes) et les plus précaires (environ 100 000 personnes), nul doute que la demande est bien présente et qu'il faudra y répondre. ■

DEPARTEMENT DES YVELINES

Durant 4 mois, une centaine de personnes répartie sur 8 thématiques différentes se réuniront afin de co-construire cette « *offre alimentaire locale, durable et abordable* ».

À ÉLANCOURT - L'Éclat

Découvrez **nos appartements du 2 au 4 pièces, dont certains duplex et 9 maisons avec de beaux espaces extérieurs**

2 000 m² d'espaces paysagers avec **kiosque et potagers**

UNE CO-PROMOTION

COGEDIM

POLYCITÉS

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET 054 500 814 00063. POLYCITÉS, SARL au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525 268 967 00037.
Domiciliée : 40 rue des Boulangers 75005 PARIS. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation : ILLUSIO. Conception : **OSWALD**ORB - 02/2023.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

MANTES-LA-JOLIE
La terreur juvénile attrapée

Entre le 19 janvier et le 1er février, six personnes se sont faits voler leurs effets personnels dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie. Après avoir été formellement identifié par sa dernière victime puis passé aux aveux, ce Mantois de 17 ans a été déferré devant le juge pour enfants de Versailles.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Reconnu par sa victime, l'adolescent a ensuite été mis en cause dans cinq autres affaires.

« *On n'est pas sérieux quand on a 17 ans* » disait Rimbaud dans son poème *Roman*. Un adolescent, âgé du même âge, a été déféré mercredi devant le juge pour enfant du palais de justice de Versailles Le jeune malfrat est soupçonné de vol entre le 19 janvier et le 1er février sur six jeunes hommes dans le centre de Mantes-la-Jolie. C'est sa dernière victime qu'il l'a identifié.

Alors qu'elle marchait dans la rue, elle s'est fait agresser par deux ados armés d'un marteau brise vitre afin de lui soutirer son iPhone et les écouteurs associés. Pas fous, les agresseurs lui ont demandé de désactiver la géolocalisation. L'adolescent est directement allé porter plainte au commissariat de la ville et, durant sa déposition, les enquêteurs de la sûreté urbaine lui ont présenté différentes photographies. Il désigne formellement son agresseur et les forces de l'ordre découvrent un modus operandi similaire sur cinq autres affaires au cours desquelles deux personnes ont essuyé des coups de marteau.

Le 6 février 2023 les fonctionnaires d'État se pointent dans son établissement, le lycée Jean-Rostand, puis une perquisition est réalisée dans la chambre qu'il occupe chez sa tante. Ils retrouvent l'iPhone dérobé, ainsi qu'un vélo et une trottinette des précédents vols. Durant son interrogatoire, il est passé aux aveux complets. Mais le petit voleur n'a communiqué aucun élément concernant son complice qui n'a pas été identifié. ■

MANTES-LA-JOLIE
Kohlantess : l'organisateur en garde à vue après les épreuves

Djibril Dramé, l'instigateur du « *Koh Lanta des cités* », a été interpellé jeudi et placé en garde après avoir organisé ses « *épreuves* » en janvier dans la commune mantoise alors qu'il n'avait obtenu aucune autorisation.

Djibril Dramé, aka Le Denis Brogniart de la Cité des Groux, est passé par la case prison jeudi. L'un des organisateurs de Kohlantess - le « *Koh-Lanta des cités* » qui avait d'ailleurs fait polémique avec une épreuve de karting à la maison d'arrêt de Fresnes – a été interpellé et placé en garde à vue pour des faits remontant au 8 janvier. Il avait organisé ses épreuves – celle dites « *du chien* » et du « *foot-voitures* » - dans le quartier du Val-Fourré alors qu'il n'avait reçu aucune autorisation. Comme aucune déclaration au préalable n'avait été faite, la Mairie a décidé de porter plainte

Il a été retrouvé rapidement avant d'être convoqué au commissariat le 9 février. Lors de son interrogatoire, et selon des sources policières, il a reconnu avoir organisé ces épreuves mais estime ne pas avoir eu besoin d'autorisation pour ces rencontres alors qu'il a utilisé des drones par exemple. Il a été déféré au tribunal de Versailles dans le cadre d'une convocation par procès-verbal assortie d'un contrôle judiciaire.

> « ***cette affaire prend des proportions incroyables*** »

Un proche de Djibril Dramé a confié au *Parisien* que « *cette affaire prend des proportions incroyables, et que cette garde à vue est disproportionnée par rapport à son objet* ». Cet ami rappelle aussi que « *chacune des épreuves est sécurisée, avec des référents dédiés dans chaque équipe* ». Le même homme a également déclaré que la prochaine fois, tout serait fait dans les règles de l'art. ■

MANTES-LA-JOLIE
Pour arrondir leurs fins de mois, ils se servent dans la cuve

Deux hommes ont été arrêtés pour avoir mis en place un trafic de fioul au détriment d'entreprises de Mantes-la-Jolie et Limay.

Après l'expression « *taper dans la caisse* », deux hommes pourront inventer celle de « *se servir dans la cuve* ». Ces trentenaires ont été placés en garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie jeudi pour avoir monté une affaire de revente au marché noir de fioul. Le premier, salarié dans une entreprise de livraison de mazout dans la ville mantaise, détournait une partie de sa livraison avec l'aide de son complice.

La BAC a été informée de manière anonyme le 25 janvier par un informateur décrivant des scènes curieuses sur le parking d'une société de la rue Pasteur à Limay.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Après l'expression « *taper dans la caisse* », deux hommes pourront inventer celle de « *se servir dans la cuve* ».

Dès le lendemain, elle organise une planque et voit le chauffeur et son camion-citerne transvaser une importante quantité de fioul dans un Renault Trafic. Mais les forces de l'ordre décident de ne pas intervenir tout de suite et finissent par être témoin de la même scène les 2 et 6 février, filmant le voleur en pleine action.

Dans un même temps, l'employeur du livreur signale à la police des « *anomalies* » dans les livraisons. 5 000 litres de fioul manquent à l'appel pour un préjudice estimé à 5 700 euros. Le chauffeur ainsi que son complice sont interpellés le 9 février au matin, alors qu'ils venaient encore une fois d'effectuer le même manège.

En garde à vue, les deux hommes avouent tout, fournissant des éléments en plus. Depuis le 5 janvier 2023, ils se seraient donnés rendez-vous pas moins de quatorze fois. Les perquisitions ont amené la découverte de 1 200 litres de mazout, ainsi que de 3 250 euros chez l'un, 2 500 euros chez l'autre. Les deux hommes sont convoqués au tribunal le 5 juin prochain pour une procédure de plaider coupable. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
La monitrice d'auto-école assurait la livraison de cannabis

Une monitrice d'auto-école – sous le coup d'une suspension de permis – a été arrêtée le 4 février à Conflans-Sainte-Honorine alors qu'elle effectuait des livraisons de pain de cannabis. Jugée en comparution immédiate, elle a écopé de 10 mois de prison avec sursis.

Le 4 février, la Brigade anticriminelle remarquait une voiture effectuer plusieurs infractions routières de suite. Elle décide donc d'aller à la rencontre du conducteur – qui s'avéra être une conductrice – pour l'arrêter et la verbaliser suite à son comportement dangereux. Comble de l'ironie, lorsque la BAC lui demande de présenter ses papiers, elle n'avait aucun document puisqu'elle était sous le coup d'une suspension de permis de conduire.

Par ailleurs, les forces de l'Ordre ont remarqué une odeur suspecte lorsqu'elle baissa les fenêtres, celle caractéristique du cannabis. Ils remarquèrent également un sac en plastique posé à même le sol à l'arrière du véhicule. La conductrice montrait alors le contenu dudit sac qui se révélait être des commandes de résine et d'herbe de cannabis. Elle fut placée directement en garde à vue à la suite de ce contrôle.

La perquisition du domicile et du véhicule entier amenait la découverte de 1 065 euros en liquide ainsi que de 480 grammes de résine de cannabis et de 30 grammes d'herbe. Mais l'histoire devient encore plus cocasse lorsque les fonctionnaires d'État découvrent qu'elle s'est faite interpeller la semaine dernière pour les mêmes faits mais en se faisant passer pour une victime qui n'avait aucun lien avec la découverte des stupéfiants dans le voiture. Finalement durant ses auditions elle a reconnu avoir livré à quatre reprises de la drogue en Île-de-France depuis juillet 2022. L'exploitation des données GPS de son téléphone confirmant ses dires. Elle a écopé de dix mois de prison avec sursis probatoire de deux ans et est donc ressortie libre du tribunal avec obligation de soins et de travail. ■

MAUREPAS

Trafic de stupéfiants : il conservait la drogue pour des tiers

Un trafic de stupéfiants de grande ampleur a permis la saisie de plus d'un kilo de résine de cannabis et de 22 200 euros en liquide.

PIERRE PONLEVÉ

Le 4 mars 2022, une requérante a contacté les services de police pour un individu suspect qui était en train de dissimuler un sac cabas dans les parties communes d'un immeuble situé rue de Brie, dans le quartier des Friches. Un équipage de la BAC (Brigade anti criminalité) s'est rendu sur place et a découvert un sac qui contenait dix plaquettes de résine de cannabis. Personne n'a été aperçu aux alentours. La pesée révélera au total 1,009 kg de cannabis.

Les analyses de la Police technique et scientifique effectuées sur les produits ont mis en évidence l'empreinte d'un jeune homme de 21 ans résidant sur la commune. La trace ADN d'un second individu, âgé lui de 26 ans et domicilié à Fontenay-le-Fleury, a également été découverte.

Le 1er février 2023, les policiers de la Sûreté urbaine d'Élancourt ont mis en place une opération avec l'assistance de la Compagnie départementale d'intervention (CDI) des Yvelines et de l'équipage cynophile « *Narkos* », afin d'interpeller le principal suspect.

Lors de la perquisition à son domicile, des effectifs de police restés en surveillance aux abords du logement ont aperçu que le jeune homme avait jeté plusieurs sacs par la fenêtre. En les ouvrant, ils ont découvert sept plaquettes et demi de résine de cannabis pour un poids total de 780 grammes, une balance et deux cartons contenant des petits sachets de conditionnement.

Au cours de la perquisition, le chien « *Narkos* » a effectué plusieurs marquages qui amenaient la découverte de 22 200 euros en liquide. L'argent a été saisi et placé sous scellé.

Le deuxième homme a également été interpellé et placé en garde à vue car la perquisition de son domicile a permis la saisie de trois grammes de résine de cannabis. Il a nié les faits admettant être un simple consommateur.

Quant au premier mis en cause, il a reconnu avoir conservé l'argent et les stupéfiants en tant que nourrice pour des individus du quartier dont il a refusé de livrer les noms par peur de représailles. Il a expliqué avoir, à plusieurs reprises, effectué des livraisons pour ces mêmes personnes. Depuis, il a indiqué conserver les produits stupéfiants quelques jours avant qu'ils ne soient récupérés par les principaux trafiquants. Il a également avoué avoir gardé l'argent et les stupéfiants au moins cinq fois au cours des trois dernières semaines.

Sur instructions du Parquet, le premier mis en cause a été déféré en vue d'une comparution immédiate et condamné à une peine de huit mois de prison ferme sous bracelet électronique. Le second s'est vu notifié une ordonnance pénale avec une amende de 350 euros. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Un trafic de drogue qui opérait dans le quartier des Friches a été mis au jour suite à l'appel d'une requérante.

TRAPPES

Course poursuite de Vincennes à Trappes

Un conducteur a tenté d'échapper aux policiers. Parti de Vincennes (94) il a roulé jusqu'au square Henri Barbusse à Trappes où il a été interpellé avec son passager.

Une course poursuite a débuté suite à un refus d'obtempérer, dans la nuit du 6 au 7 février à 1 h 10 aux abords de Vincennes (94). Poursuivi par des effectifs de police du 93 et du 75, le conducteur a bifurqué sur l'A13 en direction de Trappes.

Il a finalement été interpellé, avec son passager au niveau du square Henri Barbusse, à Trappes. Lors de l'interpellation, un policier a été blessé au nez. Il a été transporté à l'hôpital pour passer un examen.

Il a été transporté à l'hôpital pour passer un examen

Les fuyards ont été pris en charge par la BAC (Brigade anti criminalité) du 93 pour revenir sur la commune de Vincennes. Quant à la voiture, elle a été remorquée par une dépanneuse. ■

TRAPPES

Il essaye une Audi RS 5 sans permis de conduire valide

Un homme de 22 ans a écopé de sept mois de prison ferme pour avoir conduit de manière irresponsable une puissante berline allemande sans permis de conduire.

Un homme de 22 ans a été condamné par le tribunal de Versailles pour avoir conduit dangereusement une voiture sportive alors qu'il n'avait pas le permis. Les faits remontent à la nuit du 2 au 3 février. Cette nuit-là, des policiers de la BAC (Brigade anti criminalité) patrouillaient à pied lorsqu'ils ont entendu le bruit d'un moteur de grosse cylindrée rugir dans les rues avoisinantes.

Un policier avait aperçu une Audi RS 5 immatriculée en Allemagne qui roulait à des vitesses folles, grillant de surcroît les feux rouges sur son passage. Deux équipages de la BAC se sont alors mis à la recherche de la berline avec pour consigne de ne pas se lancer dans une poursuite dangereuse.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les policiers de la BAC ont arrêté un homme qui voulait « *simplement essayer* » une berline sportive allemande.

Sans permis, il roule à tombeau ouvert dans les rues de Trappes

Peu de temps après, la voiture est retrouvée à une station-service. Son conducteur est interpellé mais explique qu'il n'a rien à voir avec le rodéo urbain car il venait de se faire prêter la voiture par une connaissance dont il a donné le nom et l'identité aux policiers.

Le lendemain, le véritable chauffard est arrêté à son domicile. Il était sous le coup d'une annulation de permis en récidive. Durant son audition en garde à vue, il a reconnu avoir roulé très vite en expliquant qu'il n'a pas résisté à l'envie d'essayer la voiture sportive.

Jugé en comparution immédiate, l'homme a été condamné à sept mois de prison ferme et écroué. ■

PLAISIR

Il s'enfuit à la vue des policiers mais n'est pas allé bien loin

La rue Maximilien Robespierre est connue comme étant un point de vente de produits stupéfiants. Un jeune homme qui s'y trouvait âgé de 19 ans a été arrêté. Il avait de la drogue et de l'argent liquide sur lui.

Le vendredi 3 février la BAC (Brigade anti criminalité) de Plaisir effectuait une patrouille au niveau du local poubelles, installé dans la rue Maximilien Robespierre, endroit connu pour être un point de vente de stupéfiants. Les policiers ont remarqué la présence d'un jeune homme qui a pris la fuite en les voyant en direction de la place du silo 9.

S'élançant à sa poursuite, la BAC a fini par rattraper le jeune homme, qui avait entre-temps, dissimulé un gros sachet plastique sous une voiture dans lequel ont été retrouvés plusieurs sachets et capsules contenant des stupéfiants.

Lors de la palpation, divers billets de banque ont été retrouvés pour un montant total de 190 euros. La pesée a révélé 84 grammes de résine de cannabis, 37 grammes d'herbe, ainsi que 750 euros en liquide.

Le mis en cause, âgé de 19 ans, a écopé d'une Convocation par officier de police judiciaire (COPJ). L'argent ainsi que son téléphone portable lui ont été retiré et les stupéfiants détruits. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Il se retrouve derrière un véhicule qui lui avait été dérobé

Le 8 février, à 9 h 30, dans la rue Paul Signac, un homme a appelé la police car il était quasiment sûr qu'il se trouvait derrière un camion benne lui appartenant. En effet, l'homme s'était fait dérober ce véhicule en novembre 2022. Une patrouille de police est arrivée sur place et a intercepté le véhicule. Après vérification, il s'agissait bien du camion benne du requérant. Deux individus âgés de 19 et 35 ans ont été arrêtés. ■

SPORT

MAXIME MOERLAND

FOOTBALL
L'AS Poissy s'impose chez le leader

Les Pisciacais ont réalisé le week-end parfait en faisant tomber le FC Rouen chez lui (1-2), et en reprenant des points sur le Racing Club de France, deuxième et battu par Granville (2-3).

AS POISSY

Le carton rouge distribué au rouennais Clément Bassin (63'), une minute avant le deuxième but des Jaunes et Bleus, n'a fait qu'ajouter de la saveur à ce samedi parfait.

Ce week-end du 11 et 12 février 2023 représentait un véritable tournant dans la saison du groupe A de National 2. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que celui-ci a été parfaitement négocié par l'AS Poissy. Après un match nul sur les terres de Granville la semaine dernière, les Pisciacais se sont remobilisés pour ramener une belle victoire de Rouen (1-2), leader au classement.

4 victoires et un nul sur les 5 derniers matchs

Un succès que le club doit en grande partie à son attaquant Cheikh Touré. Avec deux buts inscrits en deuxième mi-temps (51', 64'), il a répondu à l'ouverture du score de Sofyane Bouzamoucha (26'), et s'est même emparé de la tête du classement des buteurs. Le carton rouge distribué au rouennais Clément Bassin (63'), une minute avant le deuxième but des Jaunes et Bleus, n'a fait qu'ajouter de la saveur à ce samedi parfait.

En effet, quelques heures plus tôt, le Racing Club de France s'inclinait sur sa pelouse face à Granville (2-3). Une défaite qui permet à l'AS Poissy de revenir à six points de leur deuxième place. Rouen semble encore loin (42 points contre 31), mais cette victoire convaincante ne fait que confirmer les ambitions du club, qui reste sur 4 victoires et un nul lors de ses 5 derniers matchs. Le prochain rendez-vous sera à domicile, le samedi 25 février à 18 h face à l'US Saint-Malo. ■

L'OFC Les Mureaux retrouve enfin la victoire

La spirale infernale est enfin arrivée à son terme. Après six matchs consécutifs sans victoire, l'OFC Les Mureaux a relevé la tête face à Brétigny (2-0), ce dimanche 12 février. Raphael Mendez (25') et Abdourahmane Fofane (90') ont parachevé ce succès d'une importance capitale pour les Muriautins, qui stoppent l'hémorragie et se stabilisent à la 6ème place. Avec 3 points de retard sur le podium, et seulement 6 sur le leader Vitry, tout reste à faire dans ce groupe L de National 3.

BASKET-BALL
Le Poissy Basket enchaîne au Mans

Les Pisciacais tiennent le rythme du premier au classement, en disposant du JALT Le Mans sur le score de 79 à 83.

La déconvenue de Liévin est déjà oubliée. Le Poissy Basket s'est adjugé une seconde victoire de rang, ce samedi 11 février, en allant s'imposer sur le parquet du 13ème, le JALT Le Mans (79-83). Une victoire importante, d'abord pour tenir le rythme au classement et enchaîner les points, mais surtout en sachant que pendant ce temps, le leader Pays de Fougères se déplaçait chez le troisième, Laval. Ce duel entre hauts-classés a finalement tourné à l'avantage du premier au classement (68-80), qui reste à égalité avec Poissy avec 31 points partout. Seul le nombre de points marqués relègue les Pisciacais à la seconde place (1321 contre 1275). Laval, toujours troisième, se retrouve désormais à 3 points du duo de tête. Les Jaunes et Bleus auront l'occasion de poursuivre sur leur lancée lors de la prochaine journée, le 25 février prochain, à 20 h. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Seul le nombre de points marqués relègue les Pisciacais à la seconde place (1321 contre 1275).

VOLLEY-BALL
Le CAJVB conclut la saison régulière en beauté

Le club de Conflans-Andrésy-Jouy termine en tête après sa victoire (3-0) sur Chalon. Rendez-vous, désormais, avec les play-offs le 4 mars prochain.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les performances affichées au gymnase Pierre Bérégovoy laissent de la place pour l'optimisme.

Du travail bien fait. Les Conflanais ont parfaitement bouclé la saison régulière de Volley Élite Masculin, en s'imposant 3 sets à 0 face à Chalon, ce samedi 11 février au gymnase Pierre Bérégovoy. Grâce à cette victoire sans appel, le CAJVB termine en tête, et abordera les play-offs du mois de mars avec le statut d'équipe à abattre.

Fin de saison en fanfare

Place, désormais, à un peu de répit avant d'attaquer les choses sérieuses. Entre la dernière phase du championnat au début du mois de mars, et le Final four de la Coupe de France Fédérale les 15 et 16 avril, la fin de saison promet du spectacle du côté de Conflans. Et vu les performances affichées au gymnase Pierre Bérégovoy, il y a de la place pour l'optimisme. ■

COURSE A PIED
Une première course des serveuses et garçons de café le 1er avril

Ce nouvel événement organisé par le comité des fêtes est ouvert à tous, et mettra aux prises 35 personnes lors de cette épreuve de 1100 mètres.

Une nouvelle compétition fait son arrivée à Magnanville. Et pas n'importe laquelle : la course des serveuses et garçons de café débarque le 1er avril prochain au complexe Firmin Riffaud, à l'initiative du comité des fêtes de Magnanville.

La municipalité et de nombreuses associations locales sont partenaires de l'événement, qui devrait voir 35 participants s'affronter sur 1100 mètres, plateau de service à la main. La remise des dossards aura lieu à 15 h, avant un premier départ à 16 h pour les professionnels, puis à 16 h 30 pour les amateurs. La remise des récompenses aura lieu, quant à elle, sous les coups de 17 h 30.

L'inscription est ouverte à tous dans la limite des places disponibles. Pour participer, il suffit de compléter le coupon d'inscription disponible sur le site municipal, puis de le renvoyer par mail à comitefetemagnanville@gmail.com. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'inscription est ouverte à tous dans la limite des places disponibles.

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville

- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ CLOTILDE BOUDET

VALLEE DE SEINE

Balade d'Hiver des 400 Coups, une épopée culturelle

Neuf spectacles, gratuits ou non, constituent le programme de la *Balade d'Hiver des 400 Coups*. Un événement culturel ouvert à toutes et tous, à découvrir dans plusieurs villes de la Vallée de la Seine, du 12 au 25 février.

La première Balade de Saison a eu lieu à l'automne 2019. À l'origine de cette programmation culturelle d'hiver, véritable coup de projecteur itinérant sur le spectacle jeune public, on découvre une jeune association : Les 400 Coups. Comme expliqué sur son site internet, c'est à la suite de « *la mise en sommeil du Théâtre du Mantois* » que Les 400 Coups a décidé de prendre une partie des actions que la compagnie portait depuis des années, « *pour travailler à en assurer une forme de continuité* ». L'objectif de l'association est de soutenir la diffusion, la résidence et la création de contenus artistiques et culturels au sein de la Vallée de la Seine. Les Balades de saison proposent plusieurs spectacles, pour petits et grands, qui soulèvent tous les questions de l'itinérance, de la ruralité et de l'action artistique.

Pour cette édition 2023 de la *Balade d'Hiver des 400 Coups*, organisée du 12 au 25 février, neuf spectacles ont été programmés dans plusieurs villes du territoire. Une programmation qui tombe bien, pendant les vacances scolaires d'hiver de la Zone C. Ces dernières débutent en effet le 18 février et se terminent le 6 mars. Au programme de cette épopée culturelle donc : des petits concerts, contes pour enfants, spectacles de danse et de théâtre… De quoi divertir, enchanter et faire grandir.

« L'univers a un goût de framboise »

En 30 min, la comédienne-marionnettiste Zoé Grossot, de la Compagnie Boomerang, tente de nous raconter le cosmos et l'apparition de l'espèce humaine. Ce spectacle ambition de « *théâtre d'objet* » et ses airs de « *conférence fulgurante* » est destiné aux enfants dès 8 ans. L'origine du monde, l'origine des hommes… C'est avec beaucoup de poésie que l'artiste emmène ses petits spectateurs sur la terre intime de ces questionnements bruts. Une occasion d'apprendre en s'amusant qui se présente dans trois villes : le mardi 14 février à 19 h, dans l'espace culturel Christiane Faure, à Limay (représentation gratuite, réservation au 01 30 33 13 11), le mercredi 15 février à l'Espace Boris Vian de Porcheville (représentation gratuite, réservation au 01 30 63 30 80) et le samedi 18 février à 16h à l'Espace Culturel Jacques Brel, à Mantes-la-Ville (tarif unique 3 euros, réservation au 01 30 33 13 11).

Lumières !

Comme nous vous l'annoncions la semaine dernière, la chanteuse Ellie James fait ses premiers pas seule sur scène, à Mantes-la-Jolie, au Conservatoire à Rayonnement Départemental. Elle y présentera « *Lumières !* » le 15 février à 15 h 30. Ce ciné-concert indie pop dont le thème est la lumière est accessible à partir de 3 ans. On y découvre les destins d'êtres vivant entre jour et nuit, soleil et ombre : un loup, un fabricant d'ampoule, une chauve-souris… Un voyage plein de douceur, à découvrir en famille. Les billets, à acheter sur la billetterie en ligne sur www.reserver.gpseo.fr ou par téléphone au 01 30 95 37 76 sont entre 6 euros et 9 euros.

Trotte Souris

Marguerite est la plus jolie des petites souris. Curieuse et courageuse, c'est une exploratrice qui n'a pas peur d'avancer et de grandir. « *L'horizon est-il aussi loin qu'on le croie ? Qu'est-ce qu'un petit goûter pour un crocodile ? Les éléphants grimpent-ils aux arbres ?* » Son histoire, avec toutes ses interrogations, Marc Doumèche de la Compagnie Midi 2 la raconte dans « *Trotte Souris* ». Ce conte théâtralisé, avec accordéon diatonique et « petits objets sonores », est à découvrir gratuitement le mercredi 15 février à 10 h 30, à la bibliothèque L'Embellie de Guerville (réservations au 01 30 42 37 09), mais aussi le mercredi 22 février, à 10 h, à la bibliothèque Rose Bily (réservations au 01 30 33 13 11 ou par e-mail au reservation@les400coups.net).

Tascabilissimo

Deux voix, celles de Marta Del'Anno et de Victoria Delarozière, s'accompagnent sur scène de trois instruments : le Violon, l'Alto et l'Accordéon Diatonique. Ensemble, elles entraînent leur jeune public (de 5 ans et plus), autour du monde, des Pouilles jusqu'à l'Irlande et de l'Amérique du Sud à la Louisiane. Avec « *la tarentelle endiablée et sa tarentule espiègle, la cumbia du Papi à la râpe à fromage, la mazurka pour l'acrobate amoureux qui marche sur la tête, ou la chanson du Monstro Mangia tutto* », ce spectacle d'une heure est une invitation au voyage qui donne envie de danser. À découvrir le samedi 18 février à 17 h, à l'Espace Brassens de Mantes-la-Jolie. Les billets sont à 8 euros en plein tarif et 5 euros en tarif réduit. Les réservations sont à faire au 01 30 33 13 11.

Ribambelle et bouts de ficelle

C'est encore Marc Doumèche de la Compagnie Midi 2 qui présente cette pièce de théâtre d'objet musical dédiée aux enfants dès deux ans. Un étrange personnage raconte sa journée. Elle est peuplée de drôles de rencontres : un escargot qui fait de la moto, une coccinelle sur une balancelle, des poissons bavards, une grenouille qui n'aime pas l'eau, un chat zébré, des souris encombrantes, deux poussins joueurs, quelques gouttes de pluie, le souffle du vent et une ribambelle de chapeaux… Chaque histoire, dans laquelle le burlesque rencontre la poésie, s'accompagne de musique. Les oreilles novices du petit public apprivoisent ainsi les sonorités et les mots de Charles Trenet, Edith Piaf, Duke Ellington ou encore Satie. « *Ribambelle et bouts de ficelle* » se joue le samedi 18 février à 10 h 30 au théâtre Simone Signoret, à Conflans-Sainte-Honorine (tarif unique : 6 euros, réservation au 01 34 90 90 90) et le jeudi 23 février à 15 h à l'Espace Boris Vian de Porcheville (représentation gratuite, sur réservation au 01 30 63 30 80 ou par email à : loisirs.culture@mairie-porcheville.fr).

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Ribambelle et bouts de ficelle*** » **se joue le samedi 18 février à 10 h 30 au théâtre Simone Signoret, à Conflans-Sainte-Honorine (tarif unique : 6 euros, réservation au 01 34 90 90 90).**

Juste une goutte

Céline Louvet, de la compagnie un Confetti sur la branche présente son spectacle « *Juste une goutte* », adapté aux enfants dès 2 ans. L'élance de « *théâtre d'images textiles, marionnette, projections de dessins et d'ombres sur fond de paysages sonores immersifs* », ce spectacle raconte la rencontre d'Alphonse, qui s'est laissé envahir par la pluie, et Léonie, capable de transformer les gouttes en jardin. Une création originale de 2019 pleine de justesse et de poésie, à découvrir le mercredi 22 février à Meulan. Rendez-vous à 10 h 30 à la Bergerie de la Ferme du Paradis. L'entrée coûte 3 euros (réservations au 01 30 90 41 41 ou par email à culture@ville-meulan.fr).

Lili Nadia Sœur

Même artiste, Céline Louvet, pour ce spectacle de « *théâtre visuel, objet animé, ombre, chansons à texte* » accessible dès 8 ans. NaDia a été l'une des premières femmes cheffe d'orchestre, tandis que LiLi est la première femme à avoir remporté le Grand Prix de Rome de composition. Toutes deux ont marqué l'histoire de la musique du XXe siècle. En Avant-Première, le samedi 25 février à 17 h, venez découvrir le destin de ces deux pionnières au Collectif 12, un lieu de création artistique implanté à Mantes-la-Jolie, situé à la Friche A. Dans ce spectacle, dimension plastique et marionnettique se rencontrent, « *en écho avec une narration faite de chansons originales* ».

Comptez 12 euros en plein tarif et 6 euros en tarif réduit. Réservations par téléphones au 01 30 33 13 11.

Plus d'informations sur www.les-400coups.net. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

le samedi 25 février à 17 h, venez découvrir le destin de ces deux pionnières au Collectif 12, un lieu de création artistique implanté à Mantes-la-Jolie.

ETAT ET CIVILS

Quel avenir pour le Parti Socialiste ?

Mercredi 8 février dernier, Jacques Chesnais, premier secrétaire fédéral du PS dans les Yvelines, était l'invité de Hakima Aya dans *Etat et Civils*. Membre du parti depuis 46 ans, Jacques Chesnais partage les raisons de son indéfectible engagement « *pour les autres* », ainsi que les valeurs qui font selon lui, le PS d'hier et d'aujourd'hui.

Du 27 au 29 janvier 2023, à Marseille, se tenait le 80ème congrès du Parti Socialiste. Un parti fondé en 1969 avec comme ambition de permettre à l'ensemble de la population de « *vivre mieux et plus heureux* », selon les termes de Jacques Chesnais. Ce dernier a adhéré au PS il y a quarante-six ans. « *On essaye de défendre une population qui est, ou qui peut être oubliée.* »

LFM RADIO

Jacques Chesnais, premier secrétaire fédéral du PS des Yvelines, au micro de *LFM Radio* afin d'évoquer l'avenir du Parti Socialiste.

Le Parti Socialiste apparaît comme fragile et fracturé. Certains reprochent à Olivier Faure, premier secrétaire réélu il y a quelques jours sur fond de polémique, de faire du PS une « *filiale de LFI* », depuis l'accord avec d'autres partis de gauche au sein de la NUPES (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale). Jacques Chesnais se souvient des paroles fortes de Jean-Luc Mélenchon déclarant qu'il fallait détruire le Parti Socialiste, pourtant le premier secrétaire du parti dans les Yvelines est catégorique. L'union de la gauche est une conviction, toutefois « *nous ne nous soumettons pas à LFI.* »

Jacques Chesnais demeure optimiste pour la suite et souhaiterait que ses camarades du parti le restent également. ■

Etat et Civils, une émission à retrouver tous les mercredis, à 11 h, sur LFM 95.5. L'intégralité des émissions sont disponibles sur lfm-radio.com/podcasts.

LEVEL UP

Sienna nous fait voir la vie en rose

Dans *Level Up*, Pauline a.k.a Popo recevait Sienna, artiste yvelinoise aux multiples casquettes. Repérée en 2019 sur un tournage, elle a été modèle, chanteuse et le domaine artistique qui lui vaut sa notoriété : la danse.

Que ce soit quand elle danse ou quand elle chante, Sienna n'est fermée à aucun style. Si ses derniers projets sont plutôt orientés vers la Drill, elle travaille aussi sur des styles plus mainstream. Un style qui se retrouve aussi dans les vidéos qu'elle poste sur ses réseaux et notamment sur TikTok où elle cumule les milliers de vues dernièrement avec des chorégraphies de Sturdy, la danse justement associée à la Drill.

Sa grosse actualité : la sortie de son nouveau titre « *La vie en rose* » qui sample la fameuse chanson d'Edith Piaf encore une fois dans un style Drill. La chanson est coécrite avec les membres de son équipe et en collaboration avec l'artiste 26keuss, présent lui aussi dans les studios de *LFM* pour une performance en live des deux artistes. ■

Retrouvez Level Up, en direct tous les jours, dès 16 h 30, animé par Pauline sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

Sienna et 26keuss sont venus présenter leur collaboration « *La vie en rose* ».

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		6	8			9		
		1	6			3		
5		8	9		3		6	
1						7		2
8			5	9	2	4		
4	6		3		7	8	9	
2	3					6		9
6		5	2	3			4	
	1		7	8	6			

SUDOKU : niveau difficile

7	8		5					
	1				4		7	
			2			6		
	7	9	3		8			
3					7	9		2
	2	7	4					6
4			7					
							4	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°331 du 8 février 2023 :

7	3	6	5	2	4	1	9	8
1	9	5	8	6	3	4	7	2
4	8	2	9	7	1	6	3	5
8	5	9	6	3	2	7	4	1
6	7	1	4	9	8	2	5	3
2	4	3	7	1	5	8	6	9
5	6	8	1	4	9	3	2	7
3	1	7	2	5	6	9	8	4
9	2	4	3	8	7	5	1	6

2	9	7	5	8	3	1	6	4
1	4	6	2	9	7	3	8	5
3	8	5	1	4	6	9	2	7
5	1	8	7	3	9	6	4	2
6	2	4	8	5	1	7	3	9
7	3	9	6	2	4	5	1	8
9	5	2	3	6	8	4	7	1
4	7	3	9	1	2	8	5	6
8	6	1	4	7	5	2	9	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

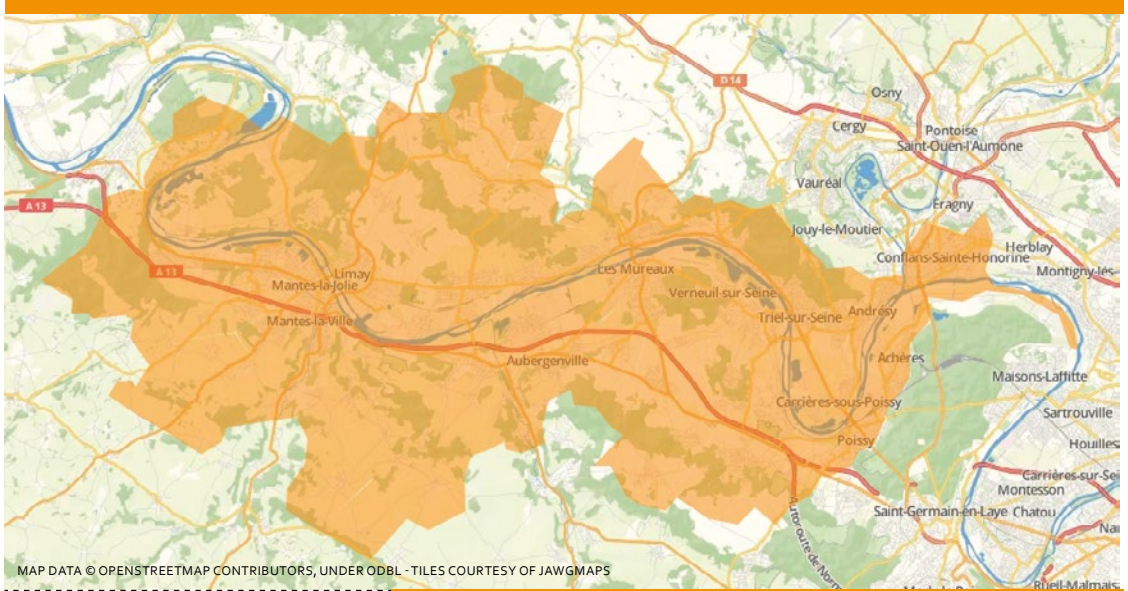

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, Sport :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Culture :** Clotilde Boudet ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Service marketing et expérience client, un démarrage convaincant

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

LE MEILLEUR DU HLM

www.lesresidences.fr